SION, LUNDI 6 MARS 1944. No 27. — 41me ANNÉE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER
Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux IIc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
3 mois „ 3.-, — — — 4.50
ETRANGER : un an Fr. 18.- — — 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S. A.**
AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.56 - CH. POST. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

Le général de Gaulle prend la parole

Lorsque les historiens feront le point de cette guerre et traceront le caractère des hommes d'Etat et des chefs militaires de cette période, on constatera que le moins bavard, pour ne pas dire verbeux, est le général de Gaulle. Soit qu'il ne fasse pas de discours, soit que ceux-ci n'arrivent pas jusqu'à nous, nous devons reconnaître que de Gaulle n'est pas l'homme « à la bouche dorée » et souvent inutile.

Tous les membres de la résistance française, dans la métropole ou sous les ordres directs des Alliés, ont choisi le général Charles de Gaulle comme leur chef le plus pur.

Et il est étonnant que ce chef n'ait pas besoin de prendre souvent la parole pour rallier ses partisans, pour leur prouver qu'il est toujours à leur tête.

Il est donc intéressant de s'arrêter à une des rares déclarations faites par le général de Gaulle. Elle est, paraît-il, authentique et mérite un examen spécial. P.C.

« ...Mais cette épreuve gigantesque a révélé à la nation française que le danger qui menace son existence n'est pas venu seulement du dehors, et qu'une victoire qui n'entraînerait pas un courageux et profond renouvellement intérieur ne serait pas la victoire. Un régime moral, social, politique, économique, a abdiqué dans la défaite après s'être lui-même paralysé dans la licence. Un autre, sorti d'une criminelle capitulation, s'exalte en pouvoir personnel. Le peuple français les condamne tous les deux. Tandis qu'il s'unit pour la victoire,

« Malgré les chaînes et le baillon qui

« Malgré les chaînes et le bâillon qui tiennent la nation en servitude, mille témoignages, venus du plus profond d'elle-même, font apercevoir son désir et entendre son espérance. Nous les proclamons en son nom. Nous affirmons les buts de guerre du peuple français. Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est pour nous à la fois la restauration de la complète intégrité du Territoire, de l'Empire, du patrimoine français, et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou du dehors, doit être détruite et balayée. De même que nous prétendons rendre la France seule et unique maîtresse chez elle, ainsi ferons-nous en sorte que le peuple français soit seul et unique maître chez lui.»

« En même temps que les Français seront libérés de l'oppression étrangère et ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. Nous voulons que tout ce qui a porté et que tout ce qui a porté et que tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la Nation française soit châtié et aboli. Cela signifie tout d'abord que les chefs ennemis qui abusent des droits de la guerre au détriment des personnes et des propriétés françaises aussi bien que les traîtres qui coopèrent avec eux, devront être punis. Cela signifie ensuite que le système totalitaire qui a soulevé, armé, poussé nos ennemis contre nous, aussi bien que le système de coalition des intérêts particuliers qui a chez nous, joué contre l'intérêt national, devront être simultanément et à tout jamais renversés ».

« Nous voulons que les Français puissent vivre dans la sécurité. A l'extérieur, il faudra que soient obtenues, contre l'envahisseur séculaire, les garanties matérielles qui le rendront incapable d'agression et d'oppression. A l'intérieur, il faudra que soit réalisée la garantie pratique qui assurera à chacun, contre la tyrannie du perpétuel abus, la liberté et la dignité dans son travail et son existence. La sécurité nationale et la justice sociale sont, pour nous, des buts impératifs. Nous voulons que l'organisation mécanique des masses humaines, que l'ennemi a réalisée au mépris de toute religion et de toute morale, de toute charité, sous prétexte d'être assez fort pour pouvoir opprimer les autres, soit définitivement abolie. Et nous voulons, en même temps, que dans un puissant renouveau des ressources de la Nation et de l'Empire, par une technique dirigée, l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous, de telle sorte que chacun soit libre de sa pensée, de ses croyances, de ses actions; que chacun ait, au départ, dans son activité sociale, des chances égales à celles de tous les autres, que chacun soit aidé par tous s'il en a besoin; que chacun soit respecté par tous ».

« Nous voulons que cette guerre, qui affecte au même titre le destin de tous les peuples et qui unit les démocraties dans un seul et même effort, ait pour conséquence une organisation du monde établissant d'une manière durable la solidarité et l'aide mutuelle des nations dans tous les domaines. Et nous entendons que la France occupée, dans ce système international, la place éminente qui lui est assignée par sa valeur et son génie ».

» La France et le monde luttent, souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Il faut que le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit, au profit de chaque homme, comme au profit de chaque Etat ».

UNE SUPER-FORTERESSE AMERICAINE

On apprend que les Etats-Unis engageront très prochainement le plus lourd bombardier du monde dénommé Super-forteresse. Les quatre moteurs de cet appareil développeront 8800 chevaux-vapeur. La force sera deux fois celle du type actuel des forteresses volantes B. 17.

LE CINÉMA ET LA CENSURE

Mercredi soir, au Casino, devant l'auditoire toujours compact des mères chrétiennes de Sion, M. le recteur Evéquoz a présenté un substantiel et lumineux exposé sur le cinéma et sa censure.

Etant donné la qualité de l'orateur, sa compétence et son influence en ce domaine, il nous a paru intéressant de noter à l'intention du public quelques-uns des principes proposés.

1. De sa nature, le cinéma — qui peut être un art — n'est pas plus qu'un autre art « obligé » de prêcher la vertu. Il est honnête et moral dès qu'il récrée honnêtement, sans plus. Mais il est obligé de ne pas détourner de la vertu.

La sagesse de ce principe est appuyée, contre nos modernes jansénises, censeurs sévères de la censure « trop large », par l'autorité de l'austère Pascal: « Son livre (les Essais de Montaigne) n'étant pas fait pour porter à la piété, il n'y était pas obligé. Mais on est toujours obligé de ne pas en détourner ».

2. Une œuvre « bien faite » ne portera jamais au mal.

Le sujet sera parfois risqué ou même scabreux. S'il est traité avec maîtrise, sans mauvaise complaisance, par un artiste probe, le mal dépeint paraîtra mal et le film sera bon, parce que vrai, tandis qu'il nous souvient d'avoir souffert devant tel film soi-disant religieux, qui était faux, superficiel et somme toute malfaisant.

— Ne craignez-vous pas l'enfer? disait-on dans un film à une femme de vie scandaleuse.

— L'enfer? Mais il est déjà en moi.

Et cela se voyait. L'œuvre était donc bien faite. La censure intelligente ne l'avait pas arrêtée.

Il ne s'agit pas par conséquent d'orienter le cinéma, ni l'art en général, vers un genre puéril, pudibond ou prédicant.

La conclusion suivante, du Père de Parvillez, peut s'appliquer au cinéma: « L'écrivain catholique a le droit de peindre les passions, même les plus violentes, et de ne s'adresser par conséquent qu'aux lecteurs d'âge mûr (dix-huit ans? la loi serait à modifier)... Une seule condition: que ces descriptions ne soient pas assez complaisamment développées, assez évocatrices, assez sensuelles, pour devenir un péril pour l'âme normale ».

3. Au point de vue pratique, on excluera les films soutenant des thèses manifestement contraires à la morale, divorce, avortement, par exemple; les films dont le thème ne sert que de prétexte à des exhibitions licencieuses; des films de gangsters d'où l'impulsion aux gestes criminels ressort de façon plus au moins fatale pour les jeunes sans défense. (M. le Recteur avait rappelé au début le mécanisme de l'action des images, action plus puissante qué celle des idées abstraites, et incluant du reste, toujours des idées, bonnes ou mauvaises, pénétrant dans le subconscient, échappant au contrôle de la raison et de la volonté.)

4. Est-ce à dire que n'importe qui peut voir indifféremment n'importe quel film? Ce serait de la naïveté ou de la mauvaise foi.

Les trois catégories ont des frontières difficiles à déterminer concrètement. Dans les cas douteux, on tient compte judicieusement de tous les éléments: milieu homogène, évolué ou mélangé, loi du moindre mal qui ne permet pas d'exclure toujours tout mal, etc., etc. Si l'on considère l'atmosphère des films et non simplement les images, il faudrait presque tout exclure.

La source doit être purifiée.

...**Et ainsi, avec une censure destinée à protéger des adultes responsables et non des enfants, chaque spectateur reste responsable entièrement devant sa propre conscience.**

L'orateur a tenu à souligner ce point en présence de mères de famille qui sont responsables non seulement d'elles-mêmes, mais de leurs jeunes gens et de leurs jeunes filles.

On fera bien de retenir une fois pour toute une mise en garde aussi autorisée.

L'Etat, par la Commission de censure, opère un certain filtrage. D'une façon analogue, l'Etat interdit l'absinthe et laisse passer le vin, le kirsch et diverses liqueurs suspectes. Malgré les lois les plus sages, malgré le filtrage, malgré la censure, ceux qui s'enivrent ou s'alcoolisent sont responsables. De même sont responsables ceux et celles qui s'intoxiquent et parfois se pervertissent en assistant sans discernement à toute espèce de films ...censurés.

Il était vraiment trop facile, trop pharisaïque, de décharger sa conscience sur celle des membres d'une Commission extrêmement utile, en effet, mais bien impuissante à atteindre et à purifier la source d'une production cinématographique asservie elle-même à l'argent. L.

Au fil des jours

Les chiffres ont bien quelque chose de déconcertant. Il existe naturellement des gens qui jonglent avec eux sans aucune difficulté. Ils sont capables de vous étourdir durant des heures au moyen de statistiques ou de problèmes biscornus.

Quel plaisir peut-on trouver, par exemple, à savoir que le volume du soleil est 1.300.000 fois plus grand que celui de notre globe et que sa masse est 333,432 fois supérieurs à celle de la terre représentée par le nombre élevé de 6.100.000.000.000.000.000 de tonnes !

Quelle joie aussi de savoir qu'une année de lumière vaut 9.460.000.000 kilomètres, c'est-à dire près de 10 mille milliards de kilomètres. Quelle satisfaction enfin de connaître que la distance qui nous sépare de Sirius, l'étoile la plus brillante du ciel, est de 9 années lumière. Nous ne voyons pas bien qui aurait l'intention d'en faire l'ascension... alors que tout un chacun récrimine lorsqu'il doit gravir les cinq étages d'une maison sans ascenseur...

Quel être captivant que le professeur qui remplit six tableaux noirs consécutifs de chiffres et de figures, composant ainsi un ensemble lumineux aussi clair qu'un combat de nègres dans un tunnel pendant la nuit !

Quel époux passionnant que le professeur ès mathématiques tout ce qu'il y a de plus supérieures qui réveille sa femme au milieu de son sommeil pour lui exposer un quelconque théorème inédit «qui fera révolution.»

Naturellement, chacun a ses goûts...

Mais, à tout prendre, beaucoup de gens aiment autant ne pas en avoir du tout !...

Jéhan.

LES BOMBARDEMENTS D'HELSINKI. — Une vue des dégâts causés lors d'un dernier raid sur la capitale finlandaise.

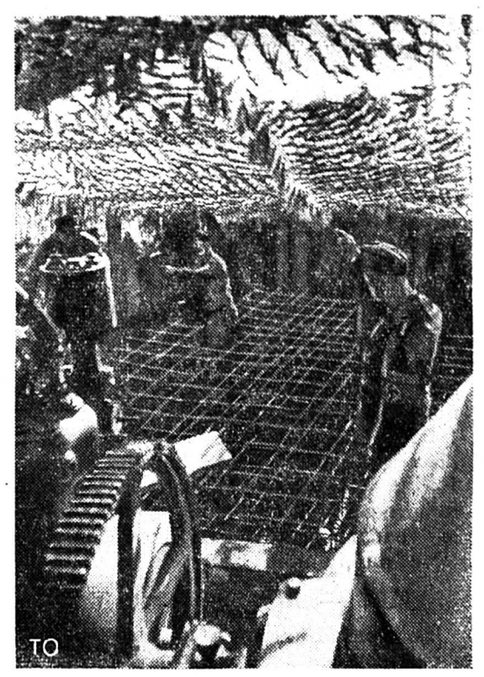

L'organisation Todt fortifie toujours les points vulnérables du front italien.

VARIÉTÉS

LE SUCRE ANGLAIS

L'industrie britannique du sucre de betterave est arrivée, en 1943, à fournir 508 tonnes d'excellent sucre, le tiers environ de la quantité dont a besoin le Royaume-Uni. C'est une augmentation de 50.000 sur l'année précédente et c'est le résultat de l'effort de 50.000 cultivateurs. Après la dernière guerre, quand fut créée cette industrie, les paysans étaient peu disposés à cultiver la betterave, mais ils ont été encouragés par les subsides de l'Etat, comme aussi par les bons résultats obtenus. En 1938, la superficie consacrée à la culture de la betterave était de 141.600 hectares; elle atteint maintenant pllus de 166.00 ha. La «British Sugar Corporation» qui s'occupe de l'extraaction du sucre, possède 18 raffineries dont quelques-unes sont en mesure de travailler 2.000 tonnes de betteraves par jour dont elles extraient 279 tonnes de sucre.

ELLE ET LUI

Elle: — Il faut absolument que j'aie quelques nouvelles robes; je suis persuadée que tous les voisins connaissent ma garde-robe par cœur.

Lui: — Ne serait-il pas plus avantageux de déménager?

Le coin du sourire...

ANGLAIS ET ECOSSAIS

Si les Anglais adorent raconter des « histoires écossaises », les Ecossais se délectent volontiers, eux, d'histoires « anglaises ». Témoin celle-ci:

En Ecosse, un Anglais entre un jour dans une boucherie et demande une tête de mouton. On la sert, mais il repose dédaigneusement la marchandise sur le comptoir, précisant qu'il désire une tête de mouton « anglaise ».

— Ah! ah! c'est autre chose, répond le boucher avec un large sourire, et se tournant vers le garçon-boucher, il ajoute: « Reprenez cette tête et enlevez-lui la cervelle ».

LE BAROMETRE

— Le docteur a guéri mon mari de son rhumatisme.

— Et vous n'êtes pas contente?

— Comment voulez-vous que je sache à présent quels jours choisirs pour mes lessives?

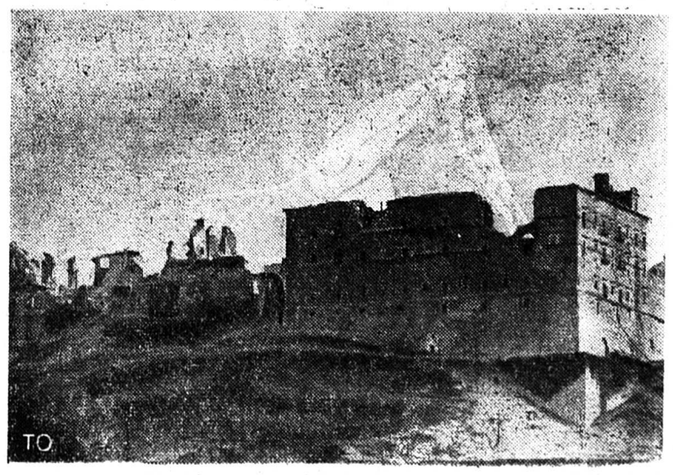

Le couvent du Mont-Cassin, grandement en dommagé par 85 bombardiers américains le 15 février, sera-t-il reconstruit ?

La guerre

LA FINLANDE AURAIT REFUSÉ L'ARMISTICE

Le journal suédois « Dagens Nyeheter » annonce que le Parlement finlandais a autorisé le gouvernement à refuser les conditions d'armistice russes avec, cependant, la demande expresse de poursuivre les négociations. (Sous toutes réserves).

UN TIERS DE LA FLOTTE ITALIENNE AUX RUSSES

Le président Roosevelt a annoncé que les discussions en vue du transfert à l'U. R. S. S. d'environ un tiers de la flotte italienne prendront fin bientôt. La question a été soulevée par le maréchal Staline par l'intermédiaire de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Washington.

CINQ CENTS ITALIENS ASPHYXIÉS

A la suite d'un grave accident de chemin de fer qui s'est produit vendredi matin de bonne heure, en Italie méridionale, 501 Italiens ont péri asphyxiés dans un tunnel. 49 autres personnes sont actuellement soignées à l'hôpital. Les gaz amassés dans le tunnel causèrent la mort de la grande majorité des voyageurs montés en grand nombre dans un train de marchandises se dirigeant vers l'est.

Nouvelles brèves...

NOUVELLES BREVES

— Mme Granger, fille aînée du général Giraud qui avait été déportée en Allemagne avec ses 4 enfants, est morte en captivité.

— Le tribunal spécial d'Alger a, dans le procès des « tortionnaires » d'Alger, condamnés à mort le commandant du camp lieut. Fantucci, son remplaçant, le sergent-major Sinidoro, un Français, Dauphin, et l'Allemand Riepp. Un colonel et un Russe ont été condamnés à la prison à vie.

Dernière Heure

(Service spécial Exchange par téléphone)

Zurich, le 6 mars à 13 h. 30.

Les Russes ont conquis 5.673 km2 en 48 heures

Moscou, 6. — L'offensive dirigée par le général Zoukov a permis la rupture des lignes allemandes la plus importante obtenue depuis le début de l'offensive de juillet 1943. En 48 heures, 5.673 km² ont été conquis. Les troupes de Zoukov étaient ce matin à 120 km. des Carpathes et à 85 km. de la frontière de la Bucovine et de la Bessarabie.

L'INVASION A COMMENCÉ

Londres, 6. — La sous-secrétaire d'Etat britannique, Hélène Wilkinson a déclaré dans une assemblée publique: « Le second front est déjà ouvert. L'opinion publique qui fait croire qu'il faut l'entrée des troupes dans un pays pour que l'invasion existe réellement est erronée. Les bombardements sur l'Allemagne constitue efficacement ce second front. »

Confédération

PLUSIEURS SOLDATS SOUS UNE AVALANCHE

Le chef de presse du commandement territorial compétent communique:

Jeudi 2 mars, vers midi, une avalanche s'est produite dans les environs de Grengiols, dans le Haut-Valais, ensevelissant des soldats occupés à un transport de matériel.

On a retrouvé le cadavre du fusilier Arnold Segesser, né en 1911, de Langenthal. Sont portés manquants: le soldat sanitaire Paul Schürch, né en 1909, d'Affoltern (Emmenthal), et le fusilier Hans Friedli, né en 1911, de Zurich. Le fusilier Paul Hirschi, né en 1909, de Lützelflüh, a été grièvement blessé, tandis que dix autres soldats sont légèrement atteints.

DECLARATIONS APAISANTES DE M. KOBELT

La commission des pleins pouvoirs du Conseil national a tenu, à Berne, une séance sous la présidence de M. Huber (Saint-Gall). Les délibérations ont porté principalement sur des questions de prix pour les articles d'usage courant et sur les problèmes de la création d'occasions de travail.

Une discussion animée a fait ressortir notamment le rapport peu satisfaisant des prix et des salaires et l'importance des charges fiscales accrues.

En ce qui concerne la question de la création d'occasions de travail, le groupe socialiste de la commission des pleins pouvoirs avait exprimé le désir que l'on fasse rapport, à la suite de l'aggravation de la situation du marché du travail, sur l'état des plans de création de possibilités de travail. M. le conseiller fédéral Kobelt a donné des renseignements sur l'ensemble du programme établi dans ce but. Il a relevé le fait que la situation du marché du travail ne donnait pas lieu, jusqu'ici, à inquiétude, de sorte que la tâche principale des autorités compétentes consistait, pour le moment, à tenir prêts à l'exécution les projets portés au programme afin de pouvoir aborder sans retard leur réalisation, dès que le chômage se fera sentir dans un secteur ou dans l'autre.

UN AVION ITALIEN ATTERRIT A LAUSANNE

On communique officiellement: Samedi après-midi, un avion italien a atterri volontairement à l'aérodrome de Lausanne. Le pilote a été interné.

CINQ CONDAMNATIONS DONT UNE A MORT POUR ESPIONNAGE

On communique officiellement:

Le Tribunal de division VI, après plusieurs jours de délibérations, a prononcé le 3 mars 1944, pour renseignements et violation de secrets militaires, les condamnations suivantes:

1) Pfister Ernest-Hans, né en 1896, major des troupes transports automobiles, de Sumiswald. à Interlaken, ingénieur, à mort par fusillade et à la dégradation;

2) Schmeblik, née Kulhanek, Elsa, née en 1898, de Brunn (Allemagne), à Zurich, aux travaux forcés à perpétuité et à 15 ans d'expulsion de la Suisse;

3) Hindenach, Arthur-Egon, né en 1911, sapeur, tailleur et représentant de et à Zurich, aux travaux forcés à perpétuité, à l'exclusion de l'armée et à 10 ans de privation des droits civiques;

4. Schulthess, Hans, né en 1919, mitrailleur, étudiant en chimie, de Staefa, à Wallisellen, à 20 ans de travaux forcés, à l'exclusion de l'armée et à 10 ans de privation des droits civiques;

5) Lier Henri, né en 1920, mitrailleur, employé de commerce, de et à Zurich, à 14 mois de réclusion et à 2 ans de privation des droits civiques.

Les condamnés sont membres d'une organisation d'espionnage qui, de Zurich, a établi un service de renseignements militaires avec un Etat étranger. La participation du major Pfister ne fut découverte qu'en janvier 1944; son activité délictueuse remonte à l'hiver 1940 et s'étend jusqu'à l'été de 1942. Elle consista en l'octroi de renseignements sur des mesures intéressant la défense de notre armée et en livraison d'importants documents militaires qu'il avait eus entre les mains de par ses fonctions de service ou qu'il obtint en cette qualité. Il a agi pour des motifs politiques contre une faible rémunération.

APRES LES MANŒUVRES DU 1er CORPS D'ARMÉE

Le commandement de l'Armée communique:

Pour couper court aux faux-bruits répandus actuellement, en Suisse romande, quant aux prétendues suites fâcheuses des manœuvres du 1. C. A. — décès, maladies et accidents — le Commandement de l'Armée publie les indications suivantes:

a) sur mille hommes environ atteints par la grippe au cours des manœuvres, plus de 90% se trouvent aujourd'hui rétablis. Les autres sont en voie de guérison. Aucune complication ni aucun décès n'ont été signalés. Il n'y a lieu de déplorer qu'un seul cas mortel d'embolie, sans relation avec la grippe.

b) Dans les accidents de circulation, généralement dûs à l'enneigement et au verglas, deux soldats seulement ont été légèrement blessés.

c) Les chevaux n'ont pas souffert des manœuvres et leur état sanitaire est très satisfaisant.

Le Commandement de l'Armée saisit, une fois de plus, l'occasion d'attirer l'attention de la population sur le danger des faux-bruits qui, presque toujours, sont lancés intentionnellement par des milieux hostiles au pays et à l'armée. Si nous y prêtons l'oreille dans les circonstances actuelles, qu'en serait-il à l'heure du danger, alors que ces rumeurs risqueraient de compromettre notre sang-froid, notre volonté de résistance et le succès de nos mesures de défense?

Canton du Valais

SIERRE — Arrestation d'une voleuse

Une bonne à tout faire dans une pension sierroise, la nommée T. K., a volé une certaine somme d'argent à différentes reprises au préjudice de sa patronne et d'une pensionnaire. A la suite d'une enquête habile des gendarmes de Sierre, elle a été découverte et retenue au poste de gendarmerie.

SIERRE — Travaux de vignes

La Société des maîtres-vignerons de la région de Sierre a fixé le prix de l'heure pour les travaux à la vigne. Le voici: prix maximum pour ouvrier, fr. 1,25 avec vin; 1 fr. 35 ans vin; pour le vigneron, fr. 1,60 l'heure. Le travail forfaitaire se fixe à fr. 1,45 la toise, sans vin. Dans le travail forfaitaire ne sont pas compris les arrosages, les vendanges, le versannage et la mise en terre du fumier.

SAVIESE — Adjudication de travaux

Le Conseil d'Etat a effectué une adjudication de travaux pour l'aménagement de la place située au centre du village de Chandolin.

BRAMOIS — Nécrologie

(Corr.) « Media vita in morte sumus ». A peine dans la vie, nous sommes saisis par la mort. Cette vérité indéniable vient de trouver une nouvelle confirmation dans la mort de Hagen Henri. Dans la force de l'âge, Henri fut, vendredi dernier, victitime d'un accident. Joyeux et plein de santé, le défunt avait quitté son village jeudi matin pour commencer son travail dans la mine de charbon de Châtillens près d'Oron (Vaud). Le vendredi n'était pas écoulé qu'arriva la triste nouvelle qu'il avait été écrasé par un bloc au fond d'une galerie. La mort avait accompli son œuvre. Avec Henri c'est un homme serviable, un camarade agréable qui part pour l'éternelle patrie. Ses amis et ses connaissances ne l'oublieront pas de si tôt, preuve en est déjà la foule qui accompagnait sa dépouille mortelle. Nous espérons que le défunt, à qui les souffrances et les peines, n'ont pas été épargnées ici bas, aura trouvé un juge propice dans les sphères célestes. Les paroles de la Bible: « Venit mors velociter », (la mort avance à grands pas), qui viennent de se realiser, nous avertissent de notre caducité.

Que le Dieu miséricordieux donne au défunt le repos éternel et à ses parents attristés la consolation du revoir dans un monde meilleur. W. L.

BRAMOIS — Une affaire troublante

Les enfants de M. Mutter, arboriculteur à Bramois, trouvèrent, il y a quelque temps à proximité de la maison paternelle, des tablettes de chocolat. Soupçonnant quelque chose d'anormal, M. Mutter fit analyser ce chocolat. Or, l'expertise constata qu'il qu'il contenait de l'arsenic. Plainte a été déposée au Tribunal.

COLLONGES — Mort à 94 ans

La population de Collonges a rendu les derniers honneurs à son doyen M. Pierre Monnet, décédé au bel âge de 94 ans après quelques jours de maladie. Venant d'Isérables, sa commune d'origine, veuf de bonne heure, le père Monnet s'établit à Collonges avec sa famille vers 1900.

St-MAURICE — 50 ans de professorat

M. le chanoine Tonoli fêtera demain ses cinquante années de professorat au Collège de l'Abbaye. Le jubilaire, helléniste de grande valeur, est un pédagogue très aimé de ses élèves tant par la puissance de ses cours que par la fantaisie de son esprit.

St-MAURICE — Journée romande d'études sociales

Hier a eu lieu à Saint-Maurice la première journée romande d'études sociales organisée par la Société des Etudiants suisses. De nombreuses personnalités y prirent part. L'importance de cette journée mérite un examen plus détaillé qui paraîtra dans notre prochain numéro.

MONTHEY — Un incendie évité

Le poste de premier secours de Monthey a été alerté, la semaine passée pour une cause qui aurait pu donner lieu à un grand sinistre. Des magasins Gonset s'échappait une fumée que l'on s'aperçut provenir d'un paillasson qui flambait à cause de sa proximité d'un fourneau. Les magasins Gonset sont situés dans un important pâté de maison, devant l'église paroissiale. On devine ce qui serait arrivé pendant la nuit avec ce commencement d'incendie.

MONTHEY — Des contrebandiers

Le juge-instructeur du district de Monthey a converti en jours d'arrêts allant de 44 à 146 jours, des amendes infligées à des Hauts-Savoyards par la Direction des douanes du Ve arrondissement pour exportation frauduleuses de diverses marchandises. Six de ces inculpés sont domiciliés à Cluses et le septième à Magland.

NOUVEAU GREFFIER CANTONAL

Pour remplacer M. le Dr Wilhelm Ebener, nommé juge cantonal, le Tribunal cantonal a appeler au poste de greffier allemand de cette autorité judiciaire, M. Armand Pacozzi, avocat et préfet du district de Brigue.

DEUX NOUVEAUX MEDECINS SCOLAIRES

MM. les docteurs Germain Aymon et Jean-Louis Roten, de Sion, ont été respectivement nommés médecins scolaires des communes d'Ayent et de Conthey.

A LA SOCIÉTÉ VALAISANNE DE LAUSANNE

Dans sa dernière assemblée générale, la Société valaisanne de Lausanne a nommé le Comité suivant: président, colonel Damien Grenon; vice-président: M. Gaspard Caloz; secrétaire: M. Jules Gattlen; caissier: M. Robert Mottiez; membres: MM. Denis Favre; Charles Ffefferlé et Albert Genoud; bienfaisance: Mmes Grenon, Gattlen et Petoud.

A PROPOS DES DIFFICULTÉS D'ECOULER LES CHARBONS ET BRIQUETTES INDIGÈNES

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique:

Les producteurs de charbons et briquettes indigènes ont plusieurs fois déjà attiré l'attention de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'écoulement de leurs produits. Sur leur désir, il est rappelé au public que les acquisitions de charbons et de briquettes du pays ne sont pas imputées sur les attributions de combustibles rationnés. Même si les combustibles de remplacement étaient dans la suite soumis au rationnement, les quantités acquises jusqu'à ce moment-là ne seraient pas prises en compte.

DECISIONS DU CONTROLE DES PRIX

L'office fédéral du contrôle des prix a établi avec entrée en vigueur immédiate les prix applicables pour l'amidon de pommes de terre et de manioc pour la vente des importateurs aux grossistes. Le prix de vente aux artisans (boulangers, pâtissiers, etc.) et aux ménages collectifs par 100 kilos net, franco station de plaine, est de 325 fr. pour des achats de 5 à 99 kg. et de 310 fr. pour des achats de 100 à 249 kilos, etc. Les bénéfices illicites sont interdits.

Le service fédéral du contrôle des prix publie une prescription concernant les prix payés pour l'achat ou l'utilisation d'immeubles servant à l'exploitation de la tourbe. Ces achats sont soumis aux arrêtés du Conseil fédéral appliquant aux tourbières les mesures contre la spéculation sur les terres et contre le surendettement, ainsi qu'à l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures pour la protection des fermiers En outre, il a été fixé un prix par mètre cube de tourbe extraite. Cette prescription entre immédiatement en vigueur.

AVIS AUX ARBORICULTEURS
Protection du poisson

Au moment où commencent les traitements des arbres fruitiers, nous aimerions rappeler aux arboriculteurs le gros danger de pollution des eaux que représente le rinçage dans les canaux et ruisseaux des boilles et autres récipients ayant contenu des bouillies de sulfatage.

L'arrêté sur l'exercice de la pêche **interdit du reste formellement de rincer ces récipients dans les cours d'eau.** Les contraventions à cette disposition seront sanctionnées sévèrement.

Par ailleurs, nous invitons les arboriculteurs à prendre les mesures nécessaires pour éviter que les bouillies utilisées pour le traitement des arbres en bordure des canaux ne retombent pas dans ces eaux et ne les souillent.

Nous aimons à croire qu'à cette époque de restrictions où le poisson joue un rôle intéressant dans notre économie nationale, les arboriculteurs feront preuve de compréhension et se donneront la peine de suivre les prescriptions ci-dessus.

Le Service cantonal de la pêche.

Dans nos Sociétés...

Société philatélique sédunoise. — Assemblée mensuelle mardi, le 7 mars, à 20 h. 30, au local habituel, Café des Alpes.

Ski-Club Sion. — Course au Mont Nuable dimanche 12 mars. Départ 6 h. 30, place du Midi; il est prévu un dîner-choucroute au restaurant Favre. Renseignements et inscriptions auprès du chef de course A. Wagner. Dernier délai: vendredi 10 mars. Coût approximatif: fr. 8.—.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Ce soir, à 8 h. 30, répétition au local.

†

Madame Marie **Nichini-Ardizzi;**
Monsieur et Madame Hercule **Nichini-Mariéthod** et leur fils Jean-Charles;
Monsieur Albert **Nichini;**
Monsieur et Madame Guido **Nichini** et leur fils Mario;
Mademoiselle Joséphine **Nichini,** en Italie
Monsieur Celso **Nichini,** en Italie;
Madame Vve François **Nichini;**
Monsieur Jean **Giorla** et ses enfants, en Italie;
Monsieur et Madame Joseph **Nichini-Filippini** et leur fille;
Madame et Monsieur Othmar **Clausen-Nichini** et leurs enfants,
ainsi que les familles **Ardizzi, Manini, Nichini,** en Italie, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Louis NICHINI

Graniteur

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, décédé le 4 mars 1944, à l'âge de 56 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mardi 7 mars 1944, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La Société Industrielle des Arts & Métiers

a le regret de faire part à ses membres du decès de

MONSIEUR

Louis NICHINI

Graniteur

et les prie d'assister nombreux à l'ensevelissement qui aura lieu mardi à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire: Place du Midi.

†

DIANA, Sion

Nous avons le grand regret d'informer nos membres du décès de notre collègue et ami

MONSIEUR

Louis NICHINI

et les prions d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu mardi 7 mars, à 10 heures.

Le Comité.

Monsieur **Louis Terrettaz et famille,** à Sion, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

SION, Place du Midi . . . . . Ch. Post. IIc 1800

Chronique sédunoise

† M. Louis Nichini

Sans que rien ne laissât prévoir une fin aussi rapide, on a trouvé, samedi matin, mort dans son lit, M. Louis Nichini. Granitteur réputé, âgé de 56 ans, le défunt était un des membres les plus marquants de la colonie italienne de Sion. La famille des frères Nichini s'est installée à Sion depuis de nombreuses années. Sérieux et travailleurs, ces frères avaient tout de suite acquis une considération de bon aloi.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

AU TRIBUNAL MILITAIRE

En fin de session, le Tribunal militaire d'une Brigade de montagne, qui a siégé plusieurs jours à Sion, s'est occupé encore de deux cas de désobéissance et d'abandon de service. Trois soldats, les nommés S., de Bovernier; M., de Martigny et A., de Martigny-Bourg, se sont rendus coupables de désobéissance en refusant d'exécuter des ordres reçus. Le Plt Delachaux défend les inculpés. Un de ces derniers est condamné à 8 mois d'emprisonnement; le second à 7 mois et le troisième à 5 mois.

Deux autres soldats: C., de Sion, et G., d'Ardon, sont reconnus coupables d'abandons injustifiés et d'inobservations des prescriptions de service. C. est condamné à 3 mois de prison. Quant à G., qui fait défaut à l'audience, il aura 3 mois.

POUR DE NOUVEAUX IMMEUBLES

En plus de la construction du bâtiment locatif de 20 appartements, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, la Commune de Sion met à l'enquête les demandes de MM. Germanier Rémy et Nigg Gaspard. Le premier désire construire une maison d'habitation à Corbassières et le second transformer son appartement à la rue de la Lombardie.

UNE JAMBE CASSÉE

L'épouse de M. Pierre Moret, médecin-dentiste à l'Avenue de la Gare, s'est cassé une jambe en skiant, dimanche, dans la région du Gornergrat. Elle a été transportée à l'Hôpital de Sion où elle reçoit les soins experts de M. le Dr Hildebrand de Roten. Nos vœux de prompt rétablissement à cette sympathique sportive.

UN DELIT DE FRAUDE ELECTORALE

Selon le nouveau Code pénal suisse, la fraude électorale est considérée comme un délit. Le Tribunal de Sion vient d'être appelé à se prononcer sur un cas de ce genre et a puni sévèrement le délinquant. Celui-ci, un récidiviste, avait frauduleusement fait parvenir son bulletin de vote à la Chancellerie d'Etat avec l'idée que son irrégularité ne serait pas remarquée. Un contrôle serré permit cependant d'intercepter l'enveloppe et le personnage fut ainsi coincé.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ART

C'est mardi soir, 7 mars, à 20 h. 45, que débuteront les cours de M. Henri Guillemin, sur Paul Claudel, et réservés aux membres de la Société des Amis de l'Art.

Prière de prendre son invitation qui est à présenter au contrôle.

LES GENDARMES A SKIS

Un cours de skis pour les gendarmes a commencé cet après-midi à Thyon. Il durera une semaine. On peut ainsi se rendre compte que nos gendarmes ont toutes les occasions de se spécialiser dans diverses disciplines.

LA FETE DE St-THOMAS D'AQUIN

En l'honneur de St-Thomas d'Aquin, demain mardi, à 8 h. 45, à la Cathédrale, les écoles supérieures de la Ville (Grand Séminaire, Canisianum, Rd. Pères Capucins, Collèges, Lycée et Ecoles normales) fêteront d'une manière particulièrement solennelle, grâce à la paternelle bienveillance de Son Excellence Mgr Bieler, St-Thomas d'Aquin, le grand Docteur de l'Eglise.

Le sermon de circonstance a été confié au Révérendissime Vicaire général, M. le Dr C. Grand.

Le complet bon marché sur mesure
chez **Gasparini, Sion**
Rue des Portes-Neuves

Les Sports

FOOTBALL

Sion bat Bulle 8 à 0.

C'est sur un terrain passablement boueux et qui rendait difficile les opérations que le FC. Sion a rencontré hier le club de Bulle pour le 1er tour du championnat. A la 1ère minute déjà, Pasquini score et jusqu'à la fin de cette mi-temps, la supériorité sédunoise sera écrasante. Trois fois encore, Pasquini enverra le ballon au fond des filets fribourgeois et Joris, d'un bolide du gauche marqua, avant le repos, le numéro 5.

A la reprise, Sion relâcha un moment son étreinte, mais Bulle ne sut ou ne put en profiter pour sauver l'honneur. Par l'intermédiaire de Pasquini, Arlettaz et Géroudet, le FC Sion scora encore, marquant ainsi définitivement sa nette différence de classe sur son adversaire. En fin de partie, les joueurs, fatigués par la boue du terrain, ne manifestèrent plus une ardeur aussi vive. La victoire était obtenue et bien obtenue.

400 spectateurs environ assitèrent à ce match.

Excellent arbitrage de M. Lutz, de Genève, arbitre de Ligue nationale.

IIme ligue

Saint-Maurice remporte une belle victoire par 6 buts à 3 et confirme ainsi chaque dimanche son progrès.

Forward étonne tout le monde en faisant match nul (1-1) avec la Tour.

LA RENCONTRE SUISSE-HONGRIE AURA LIEU

La rencontre internationale de ballon rond Suisse-Hongrie aura finalement lieu à Budapest le 26 mars, selon une décision du comité magyar.

SKI

Un valaisan champion suisse

Aux courses nationales de Gstaad, Max Muller, de Sierre, a remporté le titre de champion suisse de fond.

A la fin de la première boucle, Muller avait déjà 55 secondes d'avance. Non satisfait encore, il la porta à plus de 2 minutes, malgré les excellents parcours de ses suivants immédiats qui, à lire le palmarès, sont de valeureux adversaires.

Le personnel D. A. M. aux Mayens de Sion.

Un de ces dimanches, le personnel de la place d'aviation a organisé son premier concours interne de ski, (descente-slalom), auquel a pris part une trentaine de participants.

Voici le palmarès:

Descente. — 1. Lathion Marius; 2. Bruttin Victor; 3. Maurer Alexandre; 4. Steuri Adolf; 5. Mouthon Joseph; 6. Furrer Markus; 7. Bornet Alexandre; 8. Kehrly André; 9. Bürer Walter.

Slalom. — 1. Furrer Markus; 2. Maurer Alexandre; 3. Lathion Marius; 4. Kehrly André; 5. Bürer Berthold; 6. Bruttin Victor; 7. Mouthon Joseph; 8. Perret Maurice; 9. Lang Walter.

Combiné. — 1, Lathion Marius; 2. Maurer Alexandre; 3. Furrer Markus; 4. Bruttin Victor; 5. Kehrly André; 6. Bürer Berthold; 7. Mouthon Joseph; 8. Steuri Adolf; 9. Lang Walter; 10. Bourban Camille; 11. Bornet Alexandre; 12. Kohler Rudolph.

VITICULTEURS... 100% de satisfaction avec l'ECHALAS M. E. C.
imprégné, daté et marqué, livré avec garantie de 15 ans. Demandez prix et conditions à votre fournisseur.
Manufacture d'Engrais organiques
CLAIVAZ-GAILLARD
Tél. 6 31 22 Charrat-Martigny: Tél. 6 11 70

Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie
Société à responsabilité illimitée Sion
Dépôts sur carnets d'épargne, comptes à vue et à terme, sur obligations
Prêts hypothécaires, crédits de construction, sur comptes-courants
Escompte — Location coffre-fort

Demandez les excellents
Echalas
HELVETIA
triangulaires, imprégnés et datés
Durabilité et grande valeur antiseptique
Pfefferlé & Cie, SION Tél. 2 10 21

Fiancés et acheteurs de meubles!
Souvenez-vous-en, en allant à Lausanne, de la bonne adresse, ou, si vous ne la connaissez pas, veuillez la noter en lisant cette annonce, ce sera dans votre intérêt.
Halle aux Meubles S. A.
15, Terreaux (face Eglise)
La plus grande exposition permanente de Lausanne, plus de 100 mobiliers. Le grand choix en chambres à coucher, salles à manger, studios et tous genres de meubles, du simple au luxe. A bas prix meubles d'occasion provenant de nos échanges. La vente a lieu de 10 à 19 h. sans interruption. Voyage remboursé dès fr. 500.— d'achat. Livraison franco. Sur demande, facilités de paiement.

CE SOIR AU CINEMA LUX
PROLONGATION DU BEAU FILM FRANÇAIS
Au bonheur des dames
d'après le célèbre roman d'EMILE ZOLA
avec MICHEL SIMON, ALBERT PREJEAN
BLANCHETTE BRUNOY

Horlogerie-Bijouterie **BOILLAT**
Répar. soignées Rue du Rhône SION

Mayens de Sion
On cherche à louer pour la saison d'été **chalet.** Faire offres avec prix sous P. 2374 S., à Publicitas Sion.

Paul Gaspoz
Horlogerie
Sion

UN CAMARADE
dans les bons comme dans les mauvais jours
Au sein de la famille, comme au travail ou au S. A. F., partout, aujourd'hui, la femme trouve sa tâche à accomplir.
Aussi, bien plus que par le passé, doit-elle savoir organiser sa vie à longue échéance.
Une assurance sur la vie auprès de la Bâloise signifie l'indépendance pour toute femme seule et, pour toute mère, la certitude de pouvoir faire apprendre un bon métier à ses enfants.
Notre prospectus « La femme dans sa profession et dans la famille » vous renseignera de la façon la plus claire et en même temps la plus simple sur l'importance de l'assurance sur la vie.
La Bâloise
Compagnie d'assurance sur la vie, fondée en 1864.
Agent Général pour le canton de Vaud et du Valais.
F. BERTRAND, Rue Pichard 13, Lausanne
Inspecteur: Isidore Zufferey, Muraz-Sierre

APPRENEZ L'ALLEMAND
toutes les langues étrangères, toutes les sciences-commerciales (diplôme) à l'**Ecole de Commerce Gademann, Zürich.**
Prospectus gratuit.
COURS DE VACANCES (juillet - août)

Pour remplacer le
FUMIER DE FERME
utilisez
HUMI-SOL
amendement organique
à base de tourbe neutralisée
et minéralisée
entretiendra dans vos terres de culture l'indispensable réserve de matières organiques
EN VENTE:
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

Les Hoirs de MARET Louis-Philippe offrent
à vendre
Sur Conthey :
1 vigne sise aux RAYES de 220 m², nord: Germanier Joseph-Marie, sud: Fumeaux Louis, est: Vergères Joseph-Marie, ouest: Kaspar Marie-José.
1 vigne sise au RAYES de 60 m², nord: Germanier Joseph-Marie, sud: Fournier, est: Vergères Joseph-Marie, ouest: Kaspar Marie-José.
1 vigne sise aux RAYES de 90 m², nord: Jean Berthousoz, sud: Dayen Lucien, est: Dayen Lucien, ouest: Louis Maret.
1 vigne sise au RAYES de 100 m², nord: Vergères Jean Philippe, sud: Germanier enfants de Joseph-Marie, est: Germanier, Enfants de Joseph-Marie, ouest: Rapillard Albert.
ainsi qu'une parcelle du Remaniement de la Plaine de Conthey, de 2290 m².
Pour renseignements et traiter, s'adresser à l'avocat **Jos. Germanier, à Sion.**

On cherche
pour entrée le 1er avril.
dactylo
connaissant la comptabilité et pouvant s'occuper de la vente. Si possible français et allemand. Salaire fr. 250.— à 320.—, selon capacité.
S'adresser par écrit sous case 52264, Sion.

On cherche
pour **jeune fille,** place comme aide-vendeuse dans commerce de Sion. S'adresser **Magasin Fessler, Sion**

Les meilleures
GRAINES
potagères, fourragères, et fleurs (oignons à fleurs) à hautes germinations, ainsi que petits oignons et échalotes, **s'achètent** chez E. GUILLOD-MORA, grainier, **Nant, Vully.**
Prix spéciaux pour négociants. Catalogue 1944, gratuit, sur demande.

Pommes de terre de table
dans les prix de Fr. 26.70 à 28.20 par cent kilos, suivant variété, à vendre chez **Varone-Fruits, Sion.**

On cherche une
chambre
à Sion pour 2 jours par semaine.
S'adresser au bureau du Journal

A vendre
pieds de chapeaux.
S'adresser au bureau du Journal

Jeux NOUVEAUX
pour Café. Intéressant. S'adresser **Café National, Sion.**

On prendrait
tous travaux de jardin, soit défoncement, dessèchement et autres travaux. A la même adresse, suis acheteur d'une remorque d'occasion. Ecrire sous **P 2516 S à Publicitas, Sion.**

Le Grand Hôtel et Kurhaus, à Arolla, (Val d'Hérens) demande pour la saison d'été 1944 :
1ère femme de chambre, parlant français et allemand.
1 cuisinière.
1 lingère-repasseuse.
1 laveuse.
1 fille d'office.
1 fille de cuisine.
1 casserolier.
Faire offres à **Stanislas de Lavallaz-Spahr, Sion.**

A vendre
d'occasion, poussette gris-beige fr. 30.—.
S'adresser au bureau du Journal

ON DEMANDE
une bonne effeuilleuse. Faire offre avec prix à **Lucien Gay-Dentan, Savuit|Lutry.** (Vd).

On cherche
JEUNE HOMME
robuste de 16-18 ans. Place stable. Entrée de suite.
S'adresser à Publicitas, Sion sous chiffres P 2500 S.

On cherche
JEUNE FILLE
sachant bien cuire et pouvant faire la réception.
S'adresser chez Mme Dr Léon de Preux, Sion.

Bascule
double romaine, 350 kg. état de neuf, garantie.
« **Aux Occasions agricoles** »
Av. gare, tél. 2 16 34

On cherche une
faucheuse à moteur
Rapid, usagée, modèle lourd, contre paiement comptant.
Offres avec prix sous chiffre **D 6465 Z à Publicitas, Sion.**

On cherche
à louer une cave meublée ou non, meublée avec eau et électricité, contenance de 15 à 20.000 lt.
S'adresser au bureau du Journal

Femme de ménage
demandée pour 2 heures par jour dans petit ménage soigné.
Ecrire, Sion, case postale No 52197.

On cherche à placer
JEUNE FILLE
de 17 ans, honnête, de caractère agréable, comme débutante dans magasin, boulangerie ou autre commerce.
Offres sous **P 2496 S à Publicitas, Sion.**

Bonne à tout faire
pour ménage soigné de 4 personnes.
S'adresser au bureau du Journal

A LOUER
pour le 1er avril
2 MAGASINS
avec jolies arcades.
Téléphone 2 13 19.

Propriétaires arboriculteurs!
Pour vos plantations, ne cherchez pas ailleurs ce que vous trouvez sur place. Une bonne adresse: **Ernest Roch,** pépiniériste autorisé, **Pont de la Morge.**

L'IMPRIMERIE GESSLER
SION **Tél. 2 19 05**
exécute rapidement et dans de très bonnes conditions tous vos
TRAVAUX D'IMPRESSION

Le véritable

Prix: 61 Cts.
200 gr. — 100 Pt.
d'ancienne renommée a reparu!
Salutaire pour jeunes et vieux.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

IMPÔTS DIRECTS

ont obligés à faire une entorse au principe selon lequel les impôts directs sont réservés aux cantons. Jusqu'en 1925, les impôts payés par le contribuable suisse, qui s'élevaient à environ 750 millions de francs, étaient répartis entre la Confédération, le canton et les communes à raison d'un tiers chacun. Depuis l'année 1930, ces 750 millions sont devenus un milliard, et depuis la guerre, nous marchons grand train vers le deuxième milliard. C'est ainsi qu'en 1941 et 1942, les impôts perçus par la Confédération se sont élevés grâce au sacrifice en faveur de la défense nationale, à l'impôt sur le chiffre d'affaires, à un milliard de francs, autant que le montant total des impôts avant la guerre. Et comme les cantons et les communes ont dû, de leur côté, donner un nouveau tour de vis au pressoir fiscal, l'imposition totale a atteint en 1941 et 1942 près de 1,7 milliard, 70% de plus qu'avant la guerre. Et avec cela, les dépenses considérables de mobilisation ne sont nullement amorties. En 1941, l'impôt de défense nationale a produit 31,4 millions de francs, en 1942 124 millions de francs tandis que les recettes provenant du sacrifice en faveur de la défense nationale ont été de 426 millions de francs en 1941 et 139 millions de francs en 1942. L'impôt sur le chiffre d'affaires, perçu pour la première fois en 1942, a produit la somme considérable de 133,5 millions de francs. Quant à l'impôt sur les bénéfices de guerre, il a rapporté plus de 70 millions de francs en 1942, contre 31 millions de francs seulement l'année précédente.

Les impôts directs perçus par la Confédération représentent donc une lourde charge pour le contribuable. Mais la caisse fédérale pourrait d'autant moins s'en passer que les recettes douanières, qui constituaient jadis la principale source de revenus de la Confédéartion, sont tombées de 331 millions de fr. en 1939 à 183,2 millions de fr. en 1942 et 122,3 millions de fr. seulement l'année dernière.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.

EMPRUNTS FEDERAUX DE GUERRE

Pendant les quatre années de la première guerre mondiale, la Confédération a émis, sur le marché intérieur, neuf emprunts de mobilisation, d'un montant total de 937 millions de francs pour couvrir les dépenses de guerre, plus un emprunt de 15 millions de francs en Amérique. Au cours de ces quatre dernières années, le montant des emprunts offerts en souscription publique a atteint 2,8 milliards de fr. Mais la Confédération emprunte actuellement à des conditions beaucoup plus favorables qu'il y a 25 ans, ainsi qu'on va le voir.

Les deux premiers emprunts de mobilisation de la guerre de 1914 à 1918, émis en 1914, offraient aux souscripteurs un taux de 5%. En 1915 et 1917, le taux des emprunts put être ramené à 4½%, mais pour les deux derniers emprunts, ceux de 1918, il fallut reporter le taux à 5%. Quant à l'emprunt en dollars de 1915, il prévoyait un taux de 5½%.

Au cours de la présente guerre, les taux des emprunts fédéraux oscillent entre 2½ et 3⅓% selon le terme fixé. Ce n'est que pour l'emprunt de défense nationale de 1940, à taux échelonnés, selon la teneur du remboursement, qu'il est prévu pour le terme le plus éloigné, un taux de 4% dès 1944.

Ainsi donc, la situation actuelle du marché de l'argent et des capitaux permet à la Confédération d'emprunter à des conditions beaucoup plus favorables que pendant la première guerre. Mais cela porte un préjudice considérable aux petits rentiers, du fait que l'intérêt des emprunts d'Etat, déjà très bas, est amputé encore par le droit de timbre et l'impôt de défense nationale, sans préjudice des impôts cantonaux et communaux de plus en plus lourds. Le rentier doit donc consommer son capital, dans une mesure d'autant plus forte que le prix de la vie a beaucoup augmenté. Or, une diminution de capital entraîne une régression des impôts. C'est l'histoire toujours actuelle, de la poule aux œufs d'or...

T. S. F.

Emissions de Sottens

Mardi le 7 mars

7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.15 Pour la famille. 12.20 Allegro, Cannabich. 12.29 Signal horaire. 12.30 Un quart d'heure avec Edouard Künnecke. 12.45 Informations. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Gramo-concert. 13.15 Les virtuoses des instruments à vent. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 17.00 Musique ancienne. 18.00 Communications diverses. 18 h. 05 Chronique théâtrale. 18.20 Dans le monde méconnu des bêtes. 18.25 Hans Schütz et son ensemble. 18.30 Les mains dans les poches. 18.45 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Le miroir du temps. 19,40 Chansons anciennes inédites. 20.00 Les Jeux sont faits. 21.50 Informations.

Mercredi 8 mars

7.15 Informations. 10.10 Comment on dompte les bêtes sauvages. 10.40 Concerto en fa majeur, Leclair l'aîné. 11.00 Emission commune. 11.40 Evocation littéraire. et musicale. 12.29 Signal horaire. 12.30 Concert. 12.45 Informations. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Pour vous les jeunes. 18.45 Chronique fédérale. 18.55 Petit concert pour la jeunesse. 19.05 Au gré des jours. 19.15 Informations. 19.25 Le bloc-notes. 19.26 Le magasin de disques. 19.45 Le livre d'or de l'industrie suisse. 20.00 Récital de chant. 20.15 Concert populaire. 21.20 Le Chœur des petites voix. 21.50 Informations.

L'ELEVAGE DU MOUTON EN SUISSE

L'importation de la laine est suspendue depuis longtemps, aussi l'élevage du mouton a-t-il acquis plus d'importance. Selon le dernier recensement, le nombre des moutons a augmenté de 4,2% pour atteindre 203,700 pièces et celui des éleveurs de 1360 à 33,000. Malgré cela les effectifs sont inférieurs de 26,000 têtes par rapport à 1918. L'approvisionnement en viande joue également un rôle dans ces chiffres. Mais il faut reconnaître que la qualité de laine s'est considérablement améliorée comme l'a constaté l'Office suisse de laine indigène de Burglen, ce qui n'était pas le cas dans la guerre précédente.

NOTRE RAVITAILLEMENT EN FROMAGE

Eu égard à la situation du ravitaillement en beurre, la fabrication de fromages spéciaux et à pâte molle doit être limitée jusqu'à fin mars. Pour ces sortes de fromage, on ne peut employer que 50% des quantités de lait entier accordées précédemment. Le lait ainsi mis à disposition doit servir à la fabrication de beurre. En revanche, l'emploi des laits maigres demeure franc de contingentement. Suivant les conditions, les sociétés laitières compétentes peuvent exiger la livraison de lait de secours au lieu de le laisser pour fabriquer du beurre. A partir du mois d'avril, les fromageries auront de nouveau le contingent habituel pour la fabrication de fromages spé-

RECONSTRUCTION D'APRÈS-GUERRE

Dans une de ses dernières séances, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport préliminaire sur l'attitude de la Suisse en ce qui concerne l'œuvre d'entr'aide et de reconstruction de l'Europe après la guerre. Il a approuvé, dans le cadre de notre politique de stricte neutralité, l'étude de toutes les mesures qui seraient de nature à adoucir immédiatement le sort des populations, notamment celle des pays voisins et à centraliser tous les moyens et tous les efforts, afin de donner à l'aide apportée par le peuple suisse l'unité indispensable, tant en ce qui concerne le but que l'exécution, pour qu'elle ait toute l'efficacité possible.

Nous avons reçu...

LE NUMÉRO DE St-GALL DE LA REVUE « DAS IDEALE HEIM »

C'était une bonne idée de la revue « Das Ideale Heim » (éditeur Schönenberger & Gall S. A., Winterthour) de consacrer son numéro de février récemment paru, à la ville de St-Gall, en donnant un recueil d'articles d'arts décoratifs, d'architecture, etc., dont l'ensemble fait naître les contours et l'esprit de cette antique cité.

Un article richement illustré nous montre des intérieurs modernes, il est curieux d'observer le développement de certaines formes historiques, typiques pour le canton de St-Gall, aux meubles modernes actuels. Un article d'architecture est suivi d'un article de jardinage, accompagné de nombreuses photos qui nous parle des dispositions progressives du jardinier au cours de l'année.

St-Gall est avant tout la ville des broderies, une vraie cité textile. De nombreuses images où débordent et ruissellent des broderies en divers techniques rehaussent un reportage amusant. D'autres photos nous montrent l'éclat soyeux d'étoffes de tapissier, qui nous rendent indépendants de l'étranger.

Le cahier contient une suite d'articles techniques et philosophiques; un essai français « L'art du meuble en littérature » intéressera les lecteurs romands.

J'AI VU CE DESASTRE... — Carnet de route d'un combattant), par Willy Nicola. — Un vol. écu sous couverture illustrée, Fr. 4.—. EDITIONS SPES, Lausanne.

Quelle sincérité dans ce « Carnet de route », vision directe des hommes et des choses dans l'immense désastre français de l'année 1940.

Qui peut donc nous le raconter de si bonne foi?

Un Français né en Suisse, ayant toujours vécu chez nous avec ses parents mais qui, à l'appel de son pays, a bravement quitté Zurich à la mobilisation de 39.

Le sergent Nicolas nous revient 18 mois après avec un œil crevé et de multiples blessures: il a bien gagné son repos; ce grand blessé mutilé écrit alors objectivement, en toute simplicité, ce qu'il a vu, ce qu'il a fait....

Dès la première heure de son arrivée sur le sol français, aux frontières d'Alsace, le désordre, l'incurie, la pagaille le frappent et, dans les détails — si importants pour le reste — qu'il nous donne abondamment, nous sentons d'emblée, comme lui, que tout ira mal et que la guerre est perdue avant d'avoir commencé.

L'auteur en prévient le lecteur: son livre contient les impressions d'un soldat qui aime son pays mais qui ne peut, parce qu'il l'aime, dissimuler tout ce qui lui a été fatal. Et chacun en prend pour son grade... du haut en bas de l'échelle.

Le témoignage honnête de ce combattant habitué à « l'ordre suisse », constitue un véritable document historique.

Visages de l'écran...

JOAN CRAWFORD

Une des plus resplendissante vedettes de l'écran, Joan Crawford est née un 23 mars à San Antonio dans le Texas. Sur les registres de l'Etat civil elle est incrite sous le nom de Lucile Le Seuer Cassin.

Son père, Henri Cassin est à cette époque propriétaire d'un théâtre. Alors que Joan est encore toute petite, la famille vient s'installer à Lawton, dans l'Oklahoma.

Très jeune, Joan est prise de la passion de la scène. Elle passe tout son temps au théâtre de son père et suit avec régularité les exercices de danse. C'est là qu'elle reçoit ce quelle considère maintenant comme la partie la plus importante de son éducation, en assistant aux répétitions, en apprenant à danser et à aimer tout ce qui touche au théâtre, les coulisses autant que la scène.

Lorsque qu'elle a cinq ans, les parents se séparent. Joan vit à Kansas City avec sa mère. Elle commence ses études d'abord dans un couvent, puis, dans une école privée. Dès qu'elle est assez grande, elle travaille pour payer son logement et sa nourriture.

Elle mène une vie triste et dure qu'elle déteste. D'autant plus qu'elle ne peut oublier l'atmosphère de la rampe. Elle quitte sa pension pour une place dans un grand magasin de Kansas City, acquiert petit à petit une garde-robe convenable et économise comme elle peut assez d'argent pour un voyage.

Puis, à un âge où la plupart des jeunes filles portent encore des rubans dans les cheveux et se préoccupent de leur première amourette, Joan persuade un agent théâtral qu'elle sait et peut danser, et peu de temps après elle fait ses débuts dans une revue de Chicago.

De Chicago, quelques mois plus tard, elle va à New-York, la mecque du spectacle où elle joue dans « Innocent Eyes », « The Passing Show » et la revue de Wniter Garden de M-G-M, Harry Rpf, la remarque. Il l'envoie à Hollywood. Le reste est connu.

Dans son premier film « Pretty Ladies », Joan n'est que figurante. Dans « Old Clothes », son second film, elle fait sa première interprétation dramatique dans un petit rôle très important. Suivent une série de films, dans lequels elle joue des rôles variés qui lui donnent de l'expérience.

Puis, c'est « Our Dancing Daughter » dont elle est la vedette. Entre temps, elle change son nom de Lucile Leseuer contre celui de Joan Crawford choisi par le studio après un concours de noms de vedettes soumis au public par une revue.

Joan Crawford est l'une des plus sérieusement laborieuses des vedettes que le cinéma ait jamais connues. A peine rend-on hommage à sa grande personnalité qu'elle est déterminées à viser plus haut en perfectionnant toujours son jeu.

Ses goûts personnels sont bien connus. Elle aime le bleu et le blanc. Elle préfère, hors de l'écran, des robes simples et confortables. On la voit rarement en public.

Elle est la vedette dans de nombreux grands films.

La saison prochaine on aura l'occasion d'applaudir cette grande vedette, sur les écrans suisses, dans les films M-G-M, « La féerie de la Glace », « L'Ensorceleuse », « Femmes », et « L'étrange Cargo », « Il était une fois », «Les deux rivales ».

26

KARL MAY

L'OR FATAL

Traduction de A. Canaux

L'autre était armé et habillé comme lui, mais avait tout au plus dix-huit ans. Il était plutôt petit, mais fort, robuste et extrêmement adroit dans ses mouvements. Ses cheveux étaient du plus beau noir, son visage avait la fraîcheur de la jeunesse.

Quand on le considérait de près, on s'apercevait qu'il n'avait des Indiens que le costume. Ses yeux n'étaient pas obliques, son nez n'était pas busqué, ses pommettes peu saillantes et ses lèvres fines. Son visage était à la vérité par le soleil, bruni mais devait avoir, en réalité, une teinte beaucoup plus claire que ne l'ont habituellement les Indiens.

Tout à coup l'adolescent indiqua un point devant eux, en disant en dialecte kaltchaki de la langue ketchoua:

— Regarde, Anciano, il me semble que voici l'arbre. Je me rappelle que c'était un ombon de cette taille.

L'ombon est un arbre gigantesque dont les feuilles ressemblent à celles du mûrier et dont le tronc se divise à sa partie inférieure en racines énormes qui rampent en replis tortueux sur la terre avant de s'y enfoncer. Ces racines offrent un siège à ceux qui veulent jouir de l'ombrage de l'arbre. Ce dernier n'est, du reste, bon à rien autre chose en raison de la fragilité de son bois.

— Tu dois avoir raison, maître, répondit le plus âgé. Cet arbre ressemble, en effet, à celui sous lequel nous avions creusé notre cachette. Voyons un peu.

Le dialecte parlé par ces deux hommes prouvait qu'ils n'étaient pas nés dans ce pays, de plus la dénomination de maître donnée par l'aîné au plus jeune n'est pas employée par les Indiens.

Après avoir posé à terre leurs fusils et leurs sacs, ils se mirent à examiner l'endroit où ils étaient arrivés. Le vieillard, indiquant alors un espace où l'herbe était rare et courte:

— Tes suppositions étaient exactes, maître, dit-il. Voici bien la place, l'herbe a à peine repoussé. Espérons que personne ne l'aura découverte.

Il s'agenouilla et fouilla la terre avec son couteau. Le jeune homme voulut en faire autant, mais il en fut empêché par son compagnon:

— Laisse cela, maître, lui dit l'autre, tu es fait pour gouverner et non pour t'abaisser à la besogne d'un subordonné.

— Je t'aiderai pourtant, cher Anciano, car tu es vieux et je suis jeune.

Mais Anciano le repoussa doucement:

— Vieux, répliqua-t-il, je ne le suis pas encore, je n'ai que cent un ans; mon père est mort à cent dix ans, mon grand-père à cent onze et mon arrière-grand-père à cent vingt. C'est justement le père de ce dernier qui a sauvé ton ancêtre de la main des Espagnols, quand ceux-ci, ayant assassiné le grand Inca Atahualpa, voulaient anéantir toute sa famille. Cet ancêtre s'appelait Haukaropora, comme toi; il échappa aux meurtriers qui ignoraient son existence. Notre grand royaume fut détruit par le fer, le feu, la ruse et la trahison. On croit qu'il n'y a plus d'Incas, et pourtant tu vis, toi, le dernier de ces fils du soleil, et il viendra un temps où tu puniras les Espagnols et reconquerras ton royaume.

Haukaropora, allongé sur l'herbe, la tête appuyée sur sa main, écoutait ces paroles d'un air mélancolique. Il répondit d'une voix triste:

— Tu me l'as déjà dit souvent, mais je ne le crois pas.

— Comment, tu ne crois pas que tu es un Inca, un fils du soleil? reprit le vieillard étonné.

— Si, puisque tu me l'as prouvé. Je sens du reste en moi quelque chose d'extraordinaire qui me dit que je ne suis pas semblable aux autres; mais quant à reprendre le royaume de mes pères, voilà ce que je ne crois pas.

Alors son compagnon, se redressant, reprit d'un ton solennel:

— Tu dois le croire comme tu crois qu'il y a une justice pour punir chaque faute, chaque crime et rendre à l'innocent ce qui lui a été dérobé. Tu rétabliras le royaume de tes pères, c'est moi qui te le dis, et ma parole vaut un serment. Personne ne sait qui tu es, parce que nous l'avons caché et ne parlons ta langue maternelle qu'entre nous. Pour tous les autres, je suis un Indien et tu es mon petit-fils; mais un jour viendra où ce sera dévoilé.

— Sans succès, mon père, car depuis que tu m'as fait voir ces villes, ces pampas et leurs habitants, j'ai compris que nos espérances ne se réaliseraient jamais.

— Jamais! Pourquoi?

— Parce qu'ils sont trop puissants et trop habiles et que nous n'avons aucun moyen de les combattre victorieusement.

— Puissants et habiles! répéta le vieillard avec un rire amer. Ils détruisent leur force en se massacrant mutuellement. Leur habileté n'est que de la ruse, le Seigneur les anéantira. Leur pays n'est-il pas en révolte continuelle? Attends un peu; on désirera un sauveur, et ce sera toi.

— Et où prendrai-je des soldats pour les combattre?

— Tous les Peaux-Rouges seront avec toi.

— Et où prendrai-je l'argent nécessaire à un chef d'armée? Tous les Peaux-Rouges sont pauvres.

— Mais toi, tu es riche, riche plus que personne.

— Moi, riche! dit le jeune homme d'un ton incrédule.

— Oui, infiniment riche.

Et, posant sa main sur le sac en peau de lion, il ajouta:

« Je porte ici le testament de l'Inca dont tu es l'unique et légitime héritier. Il ne m'a pas quitté depuis la mort de ton père et je l'ouvrirai au temps voulu. Mais vois, maître, la fosse est ouverte et l'on aperçoit nos armes.»

Il avait rejeté la terre et sortit du trou deux carquois de cuir remplis de flèches, deux longues lances et deux arcs dont l'un était de corne transparente et d'un travail étrange, enfin une massue de teinte noirâtre qui semblait être d'acier bruni.

Le vieillard fit le partage des armes, en ayant soin de donner à son jeune compagnon l'arc en corne et la massue. Puis il dit d'un ton solennel:

« Cet arc et ce houmantschouay (massue) sont les seuls objets que t'ont laissés les fils du soleil, aime-les et vénère-les. Tu t'es cru pauvre, je vais te réveler ce que je t'ai caché jusqu'ici. Dans l'armée des fils du soleil, chaque chef et l'Inca lui-même portaient, en plus des autres armes, le houmantschouay; ceux des chefs étaient d'argent, mais celui de l'Inca en or pur. Celui que je viens de te donner appartenait à un Inca, il est en or.

— Il est noir comme du fer, dit le jeune homme en examinant l'arme.

— Parce qu'il est recouvert d'une mince couche de laque. Il ne t'est pas encore permis de porter une arme brillante, mais plus tard, dans ta main puissante, son éclat guidera les guerriers.

— Qu'elle soit ou non en or, elle n'est plus dangereuse pour l'ennemi. Que sont maintenant mille massues contre cinquante fusils ou un seul canon? Depuis que tu as acheté nos deux fusils à Montevideo, je me rends compte de l'impuissance de nos armes primitives.

(A suivre)